

## AVIS D'EXPERT

-

### Fracture numérique

#### Le plan gouvernemental d'aide aux exclus est-il suffisant ?

**Paris, le 8 novembre 2018** – Récemment le Secrétaire d'Etat au numérique Mounir Mahjoubi a dévoilé un plan d'aide aux exclus du numérique pour éviter la marginalisation des personnes, qui maîtrisent mal ou pas du tout l'usage du numérique et d'Internet.

Ce plan prévoit des **passes numériques**, donnant accès à une **formation adaptée de 10 à 20 heures** et des « **kits inclusion numérique** » ; des « **Hubs France Connectée** », dont la mission est de  **fédérer les acteurs du secteur** de la médiation numérique et **professionnaliser** la filière. Le gouvernement met également en place **PIX, un service public en ligne qui mesure l'acquisition de compétences numériques**.

Selon **Philippe Marchal**, Président du syndicat de la presse sociale (SPS), ce sont des actions cruciales et bénéfiques qui permettront vraisemblablement de réduire les fractures et de lutter contre l'illectronisme, mais une question se pose : est-ce vraiment suffisant pour « le numérique au service de tous » ? Cette problématique ne peut être résumée uniquement par le problème de l'apprentissage et de formation.

Par ailleurs, l'état veut assurer 100% des démarches administratives accessibles en ligne d'ici 2022, y compris par le mobile ; au moins 3 000 nouvelles démarches administratives au total pourront être numérisées, dont 500 dès 2018.

Phillipe Marchal pense que cet engagement met en cause la **conception même des sites web** les plus essentiels, dont l'ergonomie ne facilite pas toujours la tâche de nos concitoyens.

Pour faire évoluer la situation d'une manière efficace, il s'agirait de  **combiner la formation du grand public et la sensibilisation des professionnels, en particulier les éditeurs et concepteurs des sites**. Obtenir également des acteurs majeurs du monde digital qu'ils mettent en œuvre des usages plus facilement accessibles, plus universels, pour un plus large public.

Pour y parvenir, le SPS a mis en place un **Laboratoire d'idées**, qui a pour but principal la production **d'une charte de bonnes pratiques** en 2019, majoritairement destinée aux éditeurs des sites. A partir des réflexions et propositions des participants (institutionnels, fédérations, acteurs privés, universitaires...), sera produit un document concret pour alerter et sensibiliser les pouvoirs publics et pour donner des recommandations aux éditeurs et

concepteurs des sites (navigation, harmonisation, fluidité, arborescence des sites), afin qu'ils prennent en compte le point de vue des utilisateurs, trop souvent négligés.

## A propos du Syndicat de la presse sociale

Le Syndicat de la presse sociale (SPS) rassemble plus de quatre-vingts éditeurs (associations, coopératives, mutuelles, syndicats...) afin de représenter, défendre et promouvoir l'information sociale. Le SPS compte au total une centaine de publications offrant à ses 20 millions de lecteurs une très grande variété de périodicités, de moyens mis en œuvre et de tirages. Par ailleurs, il offre à ses éditeurs des services personnalisés (information et formation générale ou thématique, conseil et assistance juridique, technique, administrative, fiscale...) et assure leur représentativité auprès des ministères et administrations de tutelle (CPPAP, CCIJP...).

Site: [sps.fr](http://sps.fr)

Twitter: [@PresseSociale](https://twitter.com/PresseSociale)

## Contacts presse



### Karine Berthier

karine@escalconsulting.com

01 44 94 95 63 / 06 60 95 70 77

### Elena Chadaigne

elena@escalconsulting.com

01 44 94 95 72

*\* Etude réalisée par téléphone du 15 au 23 février 2018 auprès :*

*- d'un échantillon de 1 011 Français représentatifs de la population âgée de 18 ans et plus, construit selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession, région de résidence et taille d'agglomération) au sein duquel 165 personnes âgées de 70 ans et plus ont été naturellement interrogées ;*

*- d'un sur-échantillon de 203 personnes âgées de 70 ans et plus représentatifs de cette population pour pouvoir en faire une analyse spécifique.*

*Finalement 1 214 personnes ont répondu à l'étude, dont 368 personnes âgées de 70 ans et plus, qui ont été remises à leur poids réel pour assurer la représentativité de l'échantillon global.*